



Tarifs des redevances et des pénalités applicables du SPANC de la communauté de commune Le Grésivaudan.

La tarification des redevances suivantes est applicable à compter du 1^{er} Janvier 2025. Une TVA à 10% est appliquée.

Type de contrôles	Tarifs € HT 2025	Tarifs € TTC 2025
<ul style="list-style-type: none"> Vérification préalable du projet (conception) 	180	198
<ul style="list-style-type: none"> Contrôle de bonne exécution des travaux (chantier) 	180	198
<ul style="list-style-type: none"> Contrôle de bon fonctionnement 	190	209
<ul style="list-style-type: none"> Contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier 	200	220
<ul style="list-style-type: none"> Contre visite ou visite supplémentaires / second avis 	100	110
<ul style="list-style-type: none"> Suivi d'une installation – contrôle administratif 	50	55
<ul style="list-style-type: none"> Obstacle à l'accomplissement des missions de contrôles 	100% de la redevance de contrôle de bon fonctionnement	
<ul style="list-style-type: none"> Installation d'assainissement non collectif non conforme 	1 ^{er} année > + 100% 2 ^{ème} année > + 200% 3 ^{ème} année > + 300% Au-delà > + 400% Le calcul se fait sur la base de la redevance de contrôle de bon fonctionnement plus le pourcentage indiqué ci-dessus de la même redevance.	